

Masters ParisTech : « La tendance lourde est le rassemblement des compétences des écoles » (Cyrille van Effenterre)

- **Contact** : ParisTech, Jacques Bringuez, délégué à la communication, 01 71 93 65 07, jacques.bringuez@paristech.fr
- **À lire aussi** [ParisTech lance un diplôme national de master sur les énergies renouvelables avec Total et Polytechnique](#) AEF n° 156428 du mardi 11 octobre 2011 - CU [Le comité master de ParisTech prépare un label « flag masters ParisTech » pour l'international](#) AEF n° 129103 du lundi 22 mars 2010 - CU [ParisTech : Vincent Moulin Wright réélu président de ParisTech Alumni](#) AEF n° 152386 du jeudi 30 juin 2011 - CU



Cyrille van Effenterre, président de ParisTech D.R.

« Nous avons voulu mettre en place une démarche qualité pour améliorer la cohérence de l'offre de formation entre les douze écoles du PRES et la rendre la plus complète possible », déclare à AEF Cyrille van Effenterre, président de ParisTech, à propos de la politique de labellisation des masters engagée début 2010. 38 masters, représentant 82 programmes (DNM, masters internationaux - ex-Duby, master of science, selon les cas), sont désormais labellisés « ParisTech » (anciennement appelés « flag masters », AEF n° [129103](#)). Quelques uns ont été créés ex nihilo, comme le master « Rest » sur les énergies renouvelables (AEF n° [156428](#)), mais la plupart existaient auparavant. Ce dernier fait par ailleurs intervenir dix écoles du PRES. « La tendance lourde est le rassemblement des compétences des écoles. Près de 60 % des masters sont multi-écoles », explique le président. Le comité de labellisation est composé des responsables de master de chaque école et de membres de la délégation à l'enseignement du PRES.

L'objectif premier du label est d' « assurer la promotion et la visibilité des meilleures formations [de ParisTech] à l'international. L'existence d'un cahier des charges précis est une garantie de qualité pour les étudiants et les établissements étrangers », insiste-t-il. L'offre de master se veut complémentaire de l'offre d'ingénieur à la française, c'est-à-dire aux diplômes « grande école ».

« Dans ce but, nous tendons vers une anglicisation partielle ou totale des enseignements, comme pour notre nouveau master sur les énergies renouvelables, mais elle n'est pas systématique ». Il cite l'exemple de la fondation Renault, partenaire du DNM sur la mobilité et les véhicules électriques, qui avait demandé dans son cahier des charges que les cours se déroulent en français pour une question d'acculturation des étudiants (AEF n° [138904](#)).

« Actuellement, la dimension internationale des nouveaux masters ParisTech, mesurée par la part d'étudiants étrangers dans les effectifs, dépasse les 50 %. Mais pour nous, le plus important c'est la qualité des personnes recrutées et non le nombre d'étrangers. »

CRITÈRES DE LABELLISATION

« Les formations doivent respecter un cahier des charges précis pour être labellisées : il faut qu'elles aient reçu une évaluation A ou A+ de l'Aeres, elles ne doivent pas être redondantes avec les masters existants, l'effectif doit être adapté, la pérennité de leur modèle économique doit être garantie, via l'existence d'une chaire, d'un partenariat industriel ou des droits d'inscription spécifiques », explique le président de ParisTech. « S'il s'agit d'un master en partenariat avec un établissement extérieur au PRES, les écoles de ParisTech doivent avoir un poids significatif dans le master, en termes de représentation dans le comité de pilotage, d'effectifs étudiants ou d'enseignements assurés ». Plus de 60 % des cursus labellisés associent au moins une université, de manière marginale ou équilibrée.

Interrogé sur les prochains objectifs de ParisTech en matière de masters, Cyrille van Effenterre estime que le travail de labellisation n'est pas terminé. « Nous espérons avoir une cinquantaine de masters labellisés ParisTech d'ici quelques années sur les 200 masters proposés par les écoles. L'évolution de notre offre de formation devrait se faire sur certains domaines thématiques. Nous voulons par exemple développer les cursus de santé où il y a une forte demande des entreprises. Le master bioingénierie qui est en partenariat avec Paris-V devrait monter en puissance prochainement car l'offre est très limitée en la matière », souligne-t-il.

- **Contact** : ParisTech, Jacques Bringuez, délégué à la communication, 01 71 93 65 07, jacques.bringuez@paristech.fr